

TOTAL

aggrave son cas



Ne laissons pas
les multinationales
faire la loi

www.amisdelaterre.org

Campagne soutenue par :

Action Consommation, Confédération Paysanne,
Environmental Rights Action/Friends of the Earth Nigeria,
Info Birmanie, Ligue des droits de l'Homme,
Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, MIR, Réseau IPAM, Ritimo

fidh

%
attac



Les Amis
de la Terre

TOTAL, première entreprise française



*Siège social de Total
à La Défense (92).*

Fondée en 1924 et aujourd'hui présente dans 130 pays, **Total est la première entreprise française et l'une des premières capitalisations boursières de la zone euro** avec un poids de 136 milliards d'euros fin 2007. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière, en amont (exploration, extraction, etc) et en aval (raffinage, distribution notamment), ainsi que l'exploitation de mines de charbon. Le groupe est

aussi un « leader » de la chimie, participant activement au développement des dérivés pétrochimiques, ainsi que des engrais et des fertilisants pour l'agriculture industrielle.

Dopée par la raréfaction des ressources en hydrocarbures, les tensions structurelles du marché pétrolier et l'explosion consécutive du prix du baril, la puissance financière de Total est considérable : près de 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2007, 12,5 milliards d'euros de bénéfice, presque 12 milliards d'euros d'investissements...

Total compte ainsi parmi les cinq plus grandes compagnies pétrolières privées au monde, à côté des autres « majors » anglo-saxonnes que sont Exxon, Shell, BP et Chevron.

La première entreprise française est donc leader en de nombreux domaines, et **les impacts environnementaux et sociaux de ses activités sont malheureusement à la hauteur de son poids financier.**

Un « dinosaure » fossile

Total « produit » environ 2,4 millions de barils équivalent pétrole par jour (dont une part croissante de gaz naturel), principalement en Europe et en Afrique.

Egalement actif dans l'extraction du charbon sud-africain, une source d'énergie extrêmement polluante et émettrice de gaz à effet de serre, le groupe a produit 4,7 millions de tonnes de charbon en 2007, principalement exporté vers l'Europe, et assuré le négoce pour un volume mondial de près de 10 millions de tonnes sur la même année.

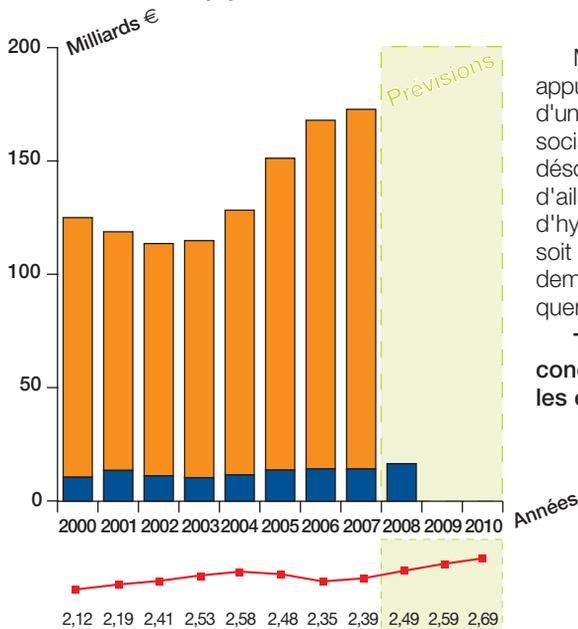
Total manifeste également depuis peu un fort intérêt pour le nucléaire, qu'il persiste à considérer comme une énergie d'avenir malgré les risques environnementaux,

sanitaires et politiques liés à son développement et l'épuisement prévisible de la ressource en uranium.

Ses investissements dans les énergies renouvelables (solaire, éolien etc.) sont comparativement dérisoires, tandis que les agro-carburants, seul domaine dans lequel Total a réellement investi, sont de plus en plus vivement critiqués pour leurs impacts potentiellement catastrophiques en termes écologiques, sanitaires et sociaux.

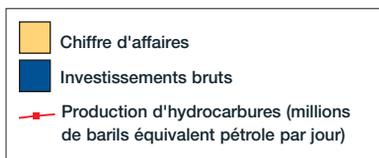


Le développement durable, c'est du vent



Malgré l'urgence climatique, Total persiste à appuyer son développement sur l'exploitation d'une rente fossile dont les impacts écologiques, sociaux et géopolitiques sont désastreux et désormais bien connus. Le groupe prévoit d'ailleurs une augmentation de sa production d'hydrocarbures de 4% par an d'ici à 2010, soit deux fois plus que la croissance de la demande énergétique mondiale déjà géologiquement et climatiquement insoutenable.

Total n'a en revanche fixé aucun objectif concret concernant son implication dans les énergies renouvelables.



Kashagan, TOTAL au pays de l'or noir

Total est l'un des principaux partenaires du projet pétrolier Kashagan, dans le Nord de la Mer Caspienne. **Il s'agit du plus gros gisement découvert depuis 1968, avec une production attendue d'1,5 million de barils par jour** qui ferait du Kazakhstan l'un des premiers producteurs mondiaux.

Kashagan permettrait aussi à Total d'augmenter sa production actuelle d'environ 10 % d'ici 2020, ses enjeux sont donc colossaux. Toutefois, du fait de sa localisation, de sa profondeur, des contraintes climatiques et de la nature toxique du pétrole caspien (taux de soufre très élevé). Son coût est phénoménal : évalué à 136 milliards de dollars, c'est le projet le plus cher du monde. Pour le mener à bien, Total devra investir presque un milliard de dollars par an pendant plusieurs décennies. Autant de moyens qui ne seront pas consacrés à d'autres énergies beaucoup plus propres...

Plus grave encore, d'après les investigations des Amis de la Terre sur place, **le développement de Kashagan fait courir d'énormes risques environnementaux, sociaux et sanitaires aux écosystèmes du nord de la Mer Caspienne** et aux centaines de milliers de personnes qui vivent sur ses rives. Les compagnies pétrolières se refusent pourtant à toute transparence vis-à-vis de la société civile malgré l'insistance des ONG, Total s'abritant derrière Eni, l'opérateur italien du projet.

Les déchets extraits des puits de Kashagan sont traités à l'usine ultra sécurisée de Koshanai. Depuis sa mise en activité en septembre 2007, des riverains témoignent de divers problèmes de santé.



Au Nigéria, le torchage du gaz se poursuit illégalement



Au Nigeria, malgré une condamnation en justice en 2005 pour torchage illégal, les compagnies pétrolières poursuivent leurs activités au mépris des populations locales et de l'environnement.

Total est très présent au Nigéria, le premier pays producteur de pétrole du continent africain et l'un des plus pauvres du monde. Le groupe, y procède au torchage (brûlage) de la quasi-intégralité des énormes quantités de gaz extraites de ses puits en même temps que le pétrole, plutôt que de les valoriser.

Outre le gâchis énergétique et les émissions massives de gaz à effet de serre associées qui contribuent directement au réchauffement de la planète, le torchage a des impacts locaux extrêmement graves. **La région du delta du Niger est écologiquement dévastée, tandis que ses habitants subissent de nombreux problèmes sanitaires associés aux gaz toxiques émis par le torchage** et aux pluies acides qui en résultent. Les Amis de la Terre Nigeria parlent

de « monstruosité humanitaire, environnementale et économique », un constat non loin d'être partagé par la Banque mondiale elle-même.

La pratique est illégale depuis 1984. Un jugement de la Haute Cour Fédérale du Nigeria l'a confirmé en 2005 et a ordonné aux compagnies d'arrêter le torchage. Mais Total continue, et se contente de communiquer sur un très insuffisant engagement de réduction de 50 % d'ici 2012.

Comment une entreprise d'envergure mondiale peut-elle être aussi négligente et enfreindre la loi depuis 24 ans dans un pays du Sud, tout en affirmant vouloir « assumer ses responsabilités environnementales » ?

➤ Birmanie : une actualité toujours brûlante

Présent en Birmanie depuis 1992, Total y exploite le grand champ gazier offshore de Yadana, qui ne représentait en 2007 qu'une part infime de la production du groupe (0,7 %). **Total reverse pourtant 350 millions d'euros par an à la junte militaire qui étouffe le pays depuis un demi-siècle, lui assurant ainsi sa première source de revenus.** Si Total avoue ne pas pouvoir en contrôler l'utilisation, il est notoire que cette rente alimente directement la corruption endémique ou les achats d'armes (jusqu'à 50% du budget national). La population birmane, quant à elle, ne touche aucun revenu

de l'exploitation du gaz et survit dans la misère et le mépris des droits humains élémentaires.

Un départ de Total n'aurait donc aucun effet négatif pour la population et contribuerait au contraire à accélérer la démocratisation du pays. Et si le groupe se défend maladroitement de ces accusations en prétextant consacrer des fonds pour le développement de la Birmanie, les chiffres restent cruellement dérisoires : moins de 10 millions d'euros depuis 1995, soit environ 0,2 % des versements annuels massifs à la junte cités ci-dessus.

Mettons fin à l'irresponsabilité environnementale et sociale !

En France aussi, les mauvais exemples ne manquent pas : marée noire de l'Erika, accident de la raffinerie de la Mède, pollution de l'estuaire de la Loire, explosion de l'usine AZF, affaires de corruption, etc. Ils illustrent ou font peser de très graves soupçons sur les négligences de Total. Etant donnée l'ampleur des impacts de ses activités au Nord comme au Sud, **la première entreprise française devrait pourtant montrer l'exemple en étant irréprochable.**

Les pratiques de Total résultent directement d'une législation très faible en termes de responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSEE). Du fait des pressions des multinationales depuis le Sommet de Johannesburg en 2002, ce sont en effet les approches volontaires (Pacte mondial, principes d'Equateur, chartes éthiques, etc) qui sont actuellement privilégiées en France comme au niveau international, au détriment d'approches contraignantes.

Cette approche montre clairement son inefficacité : en l'absence de sanctions,

bénéficiant d'une impunité de fait, les multinationales se contentent souvent d'engagements mis en avant dans leur communication sans que les actes suivent (greenwashing). Elles profitent également des vides juridiques ou de la mauvaise application des lois dans les pays en développement où elles sont implantées.

Lors du Grenelle de l'Environnement, en octobre 2007, le Président de la République française l'a d'ailleurs dit : « **Je veux rouvrir le débat de la responsabilité [...] Quand on contrôle une filiale, on doit se sentir responsable des catastrophes écologiques qu'elle peut causer** ».

Il est donc largement temps de demander aux pouvoirs publics un cadre juridique contraignant en termes de RSEE. La présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008 est une occasion unique d'initier la mise en place d'une telle législation au niveau européen, alors que les entreprises de l'Union figurent souvent parmi les plus puissantes du monde.

La loi NRE, une loi sans sanction !

Depuis 2001, un article de la loi dite des Nouvelles réglementations économiques (NRE) oblige toutes les entreprises cotées en bourse à publier chaque année des informations sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités (reporting). Sept ans plus tard, la loi, principalement « utilisée » par les très grosses entreprises du CAC 40 qui y voient un bon outil de communication, est encore mal appliquée. Et pour cause : elle ne prévoit pas de sanction en cas d'infraction !

Les Amis de la Terre et d'autres ONG militent donc auprès des pouvoirs publics français et européens pour un renforcement des obligations de reporting.



Recommandations

Les Amis de la Terre demandent au groupe Total :

- » De **cesser immédiatement le torchage de gaz au Nigeria**, gaspillage qui menace la santé des populations et détruit l'environnement et le climat ;
- » D'**annoncer immédiatement l'arrêt programmé de ses activités en Birmanie**, source de revenus colossaux pour la dictature en place ;
- » De **prendre des engagements ambitieux et planifiés d'investissements dans les énergies renouvelables propres**, (hors agrocarburants), en réduisant parallèlement ses investissements dans des projets fossiles polluants (Kashagan, sables bitumineux, etc).

Les Amis de la Terre demandent également au président de la République de mettre à profit la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008 pour :

- » Initier la **responsabilité juridique des maisons mères installées dans l'Union européenne sur toutes leurs filiales**, suite à ses engagements du Grenelle de l'environnement ;
- » Initier la **mise en place d'une loi européenne exigeant la publication des impacts environnementaux et sociaux des entreprises de l'Union européenne** (élargissement à toutes les grandes entreprises, définition d'indicateurs sectoriels précis, sanctions).

Les Amis de la Terre est une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France. Les Amis de la Terre oeuvrent pour des sociétés durables au Nord comme au Sud, et ont formé dans ce but le premier réseau écologiste mondial, *Friends of the Earth International*, présent dans 72 pays, et rassemblant plus d'un million et demi de membres.

Nos actions en France visent à :

- » Alerter l'opinion publique et les institutions sur les problématiques d'aujourd'hui et de demain : déforestation, changements climatiques, responsabilité des acteurs financiers...
- » Faire pression sur les décideurs politiques et économiques par des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation (pétitions, études, mobilisations...)
- » Représenter un courant d'opinion dans les négociations nationales et internationales.

Pour nous contacter

Les Amis de la Terre France

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22 • Fax : 01 48 51 95 12

Mail : france@amisdelaterre.org



Cette publication a été réalisée avec l'aide financier de la Commission européenne dans le cadre du projet « Industries extractives : bénédiction ou malédiction pour les pays du Sud ? »

Le contenu de ces pages ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne



**Les Amis
de la Terre**

Monsieur le Directeur général,

Les impacts directs et indirects des activités de Total dans les hydrocarbures et ses dérivés sont considérables. Dans les pays du Sud, en France ou dans les autres pays industrialisés, nombreux sont les exemples qui font état de graves problèmes environnementaux, sanitaires et sociaux liés aux activités de votre groupe.

En tant que première capitalisation boursière française et l'une des premières au niveau européen, Total devrait pourtant être irréprochable et exemplaire. Force est de constater qu'il n'en est rien. Les déclarations régulières de ses dirigeants sur la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux se résument trop souvent à de simples annonces publicitaires. Les citoyens français ne s'y trompent d'ailleurs pas, et ont globalement une mauvaise image de votre groupe.

Je vous demande donc de prendre rapidement des mesures fortes et concrètes pour faire passer le groupe Total à l'ère de l'urgence écologique et sociale et de la responsabilité.

En particulier, je vous demande :

- d'arrêter immédiatement le torchage de gaz au Nigeria, une activité illégale et aux conséquences environnementales et sanitaires extrêmement graves, tant au niveau local que global ;
- d'annoncer immédiatement le retrait programmé de Total de Birmanie, où votre groupe apporte depuis quinze ans un soutien direct et massif à l'une des plus violentes dictatures au monde ;
- de fixer des objectifs ambitieux et planifiés d'investissements dans les énergies renouvelables (hors agro-carburants) pour les années à venir, en réduisant parallèlement vos investissements dans des projets fossiles aux impacts désastreux (projet Kashagan au Kazakhstan, sables bitumineux canadiens, etc.).

En vous remerciant de l'importance que vous accorderez à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nom/prénom :

Adresse :

..... Signature :



Les Amis
de la Terre

Monsieur le Président,

Le 1^{er} juillet 2008, la France assurera la présidence de l'Union européenne (UE). Durant six mois, elle aura à initier ou renforcer un certain nombre de politiques publiques communautaires, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'économie.

Comme vous le savez, un grand nombre d'entreprises européennes, notamment françaises, figurent aujourd'hui parmi les plus puissantes du monde. Les impacts environnementaux et sociaux de leurs activités sont très souvent considérables, au Sud comme au Nord. A l'heure de l'urgence écologique et sociale, il est primordial qu'elles soient tenues pour responsables des dégâts qu'elles causent.

Dans la continuité des engagements que vous avez pris lors de votre discours de clôture du Grenelle de l'environnement, je vous demande donc de mettre à profit la présidence française de l'UE pour améliorer le cadre juridique qui s'applique aujourd'hui aux entreprises de l'Union européenne, notamment :

- en initiant la mise en place d'une loi européenne exigeant la publication des impacts environnementaux et sociaux des entreprises de l'Union européenne, sur la base de la loi NRE améliorée (élargissement à toutes les grandes entreprises, définition d'indicateurs sectoriels précis, sanctions en cas de non-respect) ;
- en initiant la mise en place d'une loi communautaire établissant la responsabilité des maisons-mères enregistrées dans l'Union européenne pour les activités de leurs filiales européennes et étrangères.

En vous remerciant de l'importance que vous accorderez à ces demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nom/prénom :

Adresse :

..... Signature :



Les Amis
de la Terre

0,55 €

Monsieur Christophe de Margerie
Directeur général
Total

2, place de la Coupole
La Défense 6
92078 Paris La Défense Cedex
France

Ne pas
affranchir

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République française

Palais de l'Elysée
55 Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

TOTAL

aggrave son cas



**Ne laissons pas
les multinationales
faire la loi**

www.amisdelaterre.org

Campagne soutenue par :
Action Conscience, Cerdadation Paysanne,
Environmental Rights Activists/Friends of the Earth Nepal,
Erio Birmani, Ligue des droits de l'Homme,
Réseau Fd et Justice Afrique-Europe, MfA, Réseau IPAM, Primis

fidh
%
de la Terre

TOTAL

aggrave son cas



**Ne laissons pas
les multinationales
faire la loi**

www.amisdelaterre.org

Campagne soutenue par :
Action Conscience, Cerdadation Paysanne,
Environmental Rights Activists/Friends of the Earth Nepal,
Erio Birmani, Ligue des droits de l'Homme,
Réseau Fd et Justice Afrique-Europe, MfA, Réseau IPAM, Primis

fidh
%
de la Terre

» Je souhaite soutenir le travail des Amis de la Terre et faire un don pour la campagne sur Total et la Responsabilité des entreprises

Je fais un don, déductible à 66% de mes impôts.

- 30 € permettent de participer au financement nos recherches
- 50 € renforcent notre action de plaidoyer auprès des décideurs
- 80 € nous aident à organiser des missions sur le terrain
- Autre : €

Je veux adhérer aux Amis de la Terre

» Le plus simple : 1 € par semaine

(soit un prélèvement automatique de 13 € par trimestre.)

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Merci de compléter ce bulletin et de nous le retourner accompagné de votre RIB ou de votre règlement au secrétariat national :

Les Amis de la Terre

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

**Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter.
(à remplir impérativement)**

Agence :

N° : Rue :

Code postal :

Ville :

Veillez joindre à cette autorisation un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

**Autorisation de prélèvement
N° national d'émetteur : 449 672**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par les Amis de la Terre. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou aux Amis de la Terre France. Association bénéficiaire : Les Amis de la Terre • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Fait à :

Le :

Signature :